

Organisation :

Jean-Jacques LEMOULAND, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion



FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION
CENTRE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE JURIDIQUES
(CRAJ)

Inscriptions et renseignements :

Cindy MERLE-GUIOT
Fouzia RABEH
Secrétariat du CRAJ
UFR Droit - Université de Pau
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633
64016 Pau Cedex
Tél. : 05 59 40 80 59
Fax : 05 59 84 10 59
e-mail : cindy.merle@univ-pau.fr

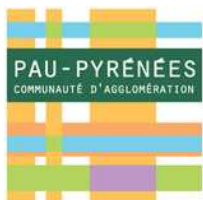
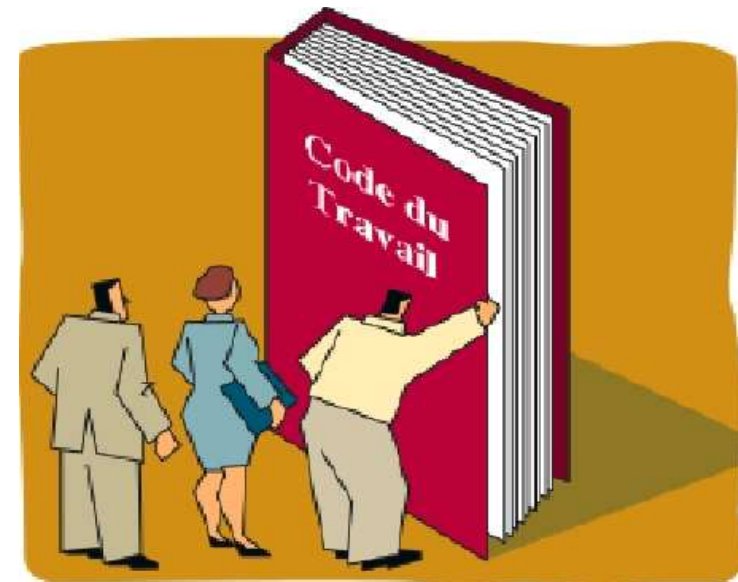
LES NOUVELLES RÈGLES DE REPRÉSENTATIVITÉ ET DE MAJORITÉ SYNDICALE : QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE DIALOGUE SOCIAL

**Vendredi 12 juin 2009
Amphi 120**

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des Avocats

Avec la contribution de :

l'Ordre des Avocats du Barreau de Pau



FIDAL FORMATION

**OBSERVATOIRE DE DROIT COMPARE SUR LA FAMILLE ET LES
PERSONNES (OFAP)**

***LES NOUVELLES RÈGLES DE REPRÉSENTATIVITÉ
ET DE MAJORITÉ SYNDICALE***

9h00

Accueil des participants

Jean-Jacques LEMOULAND, *Doyen de la Faculté de Droit de Pau*

9h15 - 9h30

Propos introductif

Jean-François BLANCO, *Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Pau*

9h30 - 10h00

Les nouveaux critères de représentativité et de majorité syndicale

Gilles AUZERO, *Professeur Université Montesquieu Bordeaux IV*

10h00 - 10h30

Quelles conséquences sur le débat judiciaire de la représentation du personnel ?

Catherine METADIEU, *1^{er} vice président au TGI de Pontoise*

10h 30 - 11h00

Quelles conséquences sur le droit de la négociation et le droit négocié ?

Daniel MESTRAUD, *Direction des Ressources Humaines IBM*

11h00 - 11h30

Les enjeux de la loi à la lumière du risque contentieux

Jean-Marc CHONNIER, *Avocat, Cabinet Fidal.*

Débats